

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE DE GOLF DU GRAND EST

APPEL A CANDIDATURES

1. Date et modalités de votes à l'Assemblée Générale Elective :

Le vote sera exclusivement réalisé par correspondance, consultation qui aura lieu entre la date d'ouverture du scrutin le **vendredi 11 octobre 2024 à 12h00**, et la clôture le **mardi 22 octobre 2024 à 18h00**.

2. Composition des listes :

- Les candidats figurant sur une liste doivent être majeurs et licenciés de la ffgolf ;
- Chaque liste devra être strictement paritaire ;
- Chaque liste devra identifier et présenter, au moment du dépôt de candidature, sa tête de liste qui sera le Président élu de la Ligue si la liste arrive en tête des suffrages ;
- Chaque liste doit comporter au moins un médecin parmi les candidats ;
- Chaque liste doit être complète et comprendre un nombre de candidats éligibles égal au nombre de postes à pourvoir en application de l'article 5 du règlement intérieur ;
- Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes lors d'une élection au Comité Directeur.

Les listes de candidats doivent parvenir, par mail, au siège de la Ligue sec.general@ligue-golfgrandest.org avant le vendredi 20 septembre 2024 à 12h00 et aux conditions fixées par le règlement organisant les opérations électorales.

La liste ayant obtenu le plus de voix obtient la totalité des postes à pourvoir. En cas d'égalité, est élue la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.

3. Chiffres de Référence :

En application du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale de Golf du Grand Est, chaque liste devra comporter au maximum 18 membres, en respectant la parité.

4. Dépôt et recevabilité des listes :

Les listes de candidats devront être réceptionnées au siège de la Ligue par mails :

- Au plus tôt dès publication du présent règlement des opérations électorales ;
- Au plus tard le **vendredi 20 septembre 2024 à 12h00**.

***L'envoi peut s'effectuer dans les conditions suivantes**

- par email à sec.general@ligue-golfgrandest.org - L'attention des candidats est portée sur le fait que selon la taille des pièces, ces dernières pourraient ne pas être valablement réceptionnées. L'envoi via des plateformes dédiées (type wetransfer) est à privilégier.

5. Pièces complémentaires à fournir :

Pour être recevables, les listes doivent être **complètes et accompagnées pour chaque candidat** :

- Des attestations sur l'honneur signées ;
- D'une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) de chaque candidat ;
- D'une copie de la licence ou attestation de licence 2024 de chaque candidat ;
- Pour le candidat postulant sur le poste de « médecin » : attestation de son inscription à l'ordre des médecins.

Publié le 19 juillet 2024 jusqu'au 20 septembre 2024 à 12H00
sur le site www.ligue-golfgrandest.org